



IMPERIUM IMMOBILIER

IMPERIUM IMMOBILIER, SAS au capital de 1000 € dont le siège est situé 16 Rue Saint Pierre 55100 Verdun, enregistrée au RCS de Bar-le-Duc sous le 931401566 let dont le numéro de TVA intracommunautaire est le FR12931401566, exerçant l'activité d'agence immobilière titulaire d'une carte professionnelle délivrée par la CCI de la Meuse sous le n° CPI 5502202400000004 (non détention de fonds). Garantie financière et Assurance délivrée Allianz IARD 1 cours Michelet, 92076 Paris la Défense CEDEX

Tarifs applicables au 01/01/026

BAREME HONORAIRES TTC POUR LA VENTE LOCAUX A USAGE HABITATION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 120 000€	10% TTC sur prix de vente avec un forfait minimum de 3000 €
De 120 001 € à 150 000 €	8 % TTC sur prix de vente
De 150 001 € à 200 000 €	7 % TTC sur prix de vente
De 200 001 € à 350 000 €	6 % TTC sur prix de vente
De 350 001 € à 500 000 €	5 % TTC sur prix de vente
De 500 001 € et plus	4 % TTC sur prix de vente

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention expresse différente entre les parties précisée dans le mandat.

HONORAIRES TTC POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE HABITATION

A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
1 mois de loyer charges comprises	Indice ALUR au m ² selon zone concernée *soit 8€/m ² (Meuse) + 3 €/m ² pour l'établissement de l'état des lieux

* Trois zones :

- Zone très tendue (Paris et département voisins) 12 €/m²
- Zone tendue (28 agglomérations de plus de 50 000 habitants) 10 €/m²



IMPERIUM IMMOBILIER

IMPERIUM IMMOBILIER, SAS au capital de 1000 € dont le siège est situé 16 Rue Saint Pierre 55100 Verdun, enregistrée au RCS de Bar-le-Duc sous le 931401566 let dont le numéro de TVA intracommunautaire est le FR12931401566, exerçant l'activité d'agence immobilière titulaire d'une carte professionnelle délivrée par la CCI de la Meuse sous le n° CPI 5502202400000004 (non détention de fonds). Garantie financière et Assurance délivrée Allianz IARD

1 cours Michelet, 92076 Paris la Défense CEDEX

BAREME HONORAIRES POUR LA VENTE LOCAUX COMMERCIAUX, DROIT AU BAIL CESSION DE COMMERCES ET/OU ENTREPRISES

Type de bien	HONORAIRES MAXIMUM
Murs commerciaux	10 % TTC sur prix de vente
Fonds de commerce	10 % TTC sur prix de vente

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention expresse différente entre les parties précisée dans le mandat.

IMPERIUM IMMOBILIER HONORAIRES POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL

10% TTC du montant total des loyers des 3 premières années.

Les honoraires pour la location ne couvrent pas la rédaction du bail commercial ni l'état des lieux. De plus, des honoraires libres peuvent être demandés exclusivement au bailleur pour Négociation et Entremise.